



Les 3, 24 et 25 février 2022 et 25 avril 2022

DEVENIR FACILITATEUR-TRICE DE L'ARCHIPEL DES DROITS CULTURELS

PUBLICS BENEFICIAIRES

Salarié.es et bénévoles issu.es de centres sociaux et de fédérations de centres sociaux

PRÉREQUIS

Aucun

DURÉE ET LIEU

3 journées de formation : le 3 février, à distance, de 15h à 17h + découverte de l'outil chez soi + 2 journées de formation en présentiel les 24 et 25 février + expérimentation de l'outil dans les structures respectives + ½ journée de retour d'expérience, à distance, le 25 avril de 14h à 17h.

TARIFS :

Adhérents : 840 euros (supports pédagogiques compris)

Non-adhérents : 1020 euros (supports pédagogiques compris)

Bénévoles : nous contacter

INTERVENANT-ES

Thierry Léger (membre du Groupe culture de la FCSF, responsable vidéo et multimédia en centre social), Jean-Pierre Chrétien et Joris Chrétien (équipe du théâtre du Vent se lève (Paris 19) à l'origine de l'outil)

ACCESSIBILITÉ :

Pour toute question concernant l'accessibilité de la formation aux personnes en situation de handicap, contacter le référent handicap via les contacts ci-dessous et signalez-le-nous en remplissant le bulletin d'inscription). *Attention : en fonction de la situation sanitaire, un ou plusieurs modules de cette formation pourront s'effectuer à distance.*

OBJECTIFS

- Qualifier le réseau à la mise en œuvre des Droits Culturels
- Maîtriser l'outil « l'archipel de droits culturels »
- Etre en mesure d'animer une séquence de travail avec un groupe autour de l'outil
- Maîtriser les différents types d'utilisation possible de l'outil

CONTENU

3 février 2022 – 15h-17h – à distance

Présentation de l'outil par celles et ceux qui l'ont élaboré et expérimenté. A la suite de cette présentation, le stagiaire recevra par courrier une clé USB pour accéder au jeu et pouvoir l'explorer chez lui.

24, 25 février 2022 – formation à la FCSF

Retour sur les découvertes individuelles de l'outil / Explorer de l'outil en collectif / Détail des différentes formes d'exploitation de l'outil en fonction des besoins (aide au renouvellement de contrat de projet d'un centre social ou une fédération, dynamisation d'actions partenariales autour d'un projet commun, accompagnement d'un collectif d'habitants sur un projet autour des droits culturels, autoformation, etc.) *A la suite de ces 2 journées, de retour dans leur structure, les stagiaires devront expérimenter l'outil. Un suivi à distance (2 heures) sera assuré par les formateurs.*

25 avril 2022 – 14h-17h – à distance

Retours d'expériences, formalisation et questions.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

Conformément à une démarche pédagogique inclusive et participative. Un kit complet de l'outil leur sera fourni pour que les stagiaires puissent l'expérimenter sur leurs territoires. Des évaluations de la satisfaction et des acquis seront réalisées régulièrement.

INFOS ET INSCRIPTION

formation.fcsf@centres-sociaux.fr - Miguel Leite (référent handicap et assistant formation) : 01 53 09 96 24

Bulletin d'inscription :

<https://www.centressociaux.fr/formations/>